



CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 novembre 2020

COMPE-RENDU DE SEANCE

L'an deux mil vingt, le vingt-sept du mois de novembre à dix-huit heures trente, le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **Rivière-Saas-et-Gourby**, dûment convoqué le 20 novembre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Hervé DARRIGADE, Maire**.

Présents : Monsieur Hervé DARRIGADE, Monsieur Etienne MOZUL 1^{er} adjoint, Madame Caroline JAY 2^{ème} adjointe, Monsieur Maxime CAFFRAY 3^{ème} adjoint, Monsieur Yves SERVOIS, Madame Marie PE, Madame Christel PAGEOT, Madame Sylvie POMMIES, Madame Virginie RECART, Monsieur Mickaël PIONETTI, Madame Laure AURRIAC, Monsieur Mohamed BEKAOUI et Monsieur Patxi LUBERRIAGA.

Absents Excusés : Néant.

Procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed BEKAOUI

Date de la convocation : 20/11/2020

Date de l'affichage : 20/11/2020

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Nombre de membre ayant une procuration : 0

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Validation et signature du compte rendu du 9 octobre 2020 ;
- Décisions du maire prises dans le cadre des délégations ;

Délibérations :

- 27112020-01 – DM 2 ;
- 27112020-02 – Programme des travaux et des coupes forêt 2021 ;
- 27112020-03 – Prolongation de 6 mois CDD agent technique ;
- 27112020-04 – Demande Fonds de concours à la CAGD réhabilitation aires fronton et jeux ;
- 27112020-05 – Désignation d'un coordinateur pour le conseil municipal des enfants.
- Questions diverses :
- Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans.

Monsieur le Maire ouvre la séance et sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Mohamed BEKEOUI propose sa candidature qui est acceptée par les membres présents.

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 9 octobre dernier à la signature des élus.

Après signature du registre des procès-verbaux par les élus, le Maire ouvre la séance.

Décisions du maire prises dans le cadre des délégations (article L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales) :

• **Décision n° 2020-09** : de signer un marché de travaux pour la réhabilitation du fronton après mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée avec les entreprises suivantes :

Lot 1 – Voirie : Entreprise CASTILLON de Dax pour un montant de 52 530.00 € HT + l'option démolition du court de tennis pour 4 120.00 € HT soit un total de 56 650.00 € HT 67 980.00 € TTC ;

Lot 2 – Peinture : Entreprise HAMELIN-SENTUCQ PEINTURE de Villenave pour un montant de 18 332.00 € HT 21 998.40 € TTC ;

Lot 3 – Serrurerie : Entreprise PARC ESPACE de Bayonne pour un montant de 9 153.48 € HT 10 982.98 € TTC.

Coût total des travaux : 84 134.48 € HT soit 100 961.38 € TTC.

• **Décision n° 2020-10** : de signer un marché avec la société HAMMER de Dax pour l'achat de mobilier tables individuelles et chaises pour l'école afin de respecter le mieux possible la distanciation entre les élèves en raison du COVID-19 pour un montant de 4 498.27 € TTC.

• **Décision n° 2020-11** : de signer le bon de commande avec la société GOMES de Magescq pour des travaux de débroussaillage des parcelles n° 2, 4,10, 27, 29, 31, 38, 43a et 17a de forêts communales : débroussaillage avant coupes prévues en 2021 : montant des travaux 6 646.20 € TTC ;

• **Décision n° 2020-12** : de conclure et signer la convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrée C 109 pour 15 m², consentie à titre gratuit au profit de la Communauté d'Agglomération pour permettre l'installation d'un point de collecte adapté aux déchets d'équarrissage : ce qui permettra aux ACCA situées sur le territoire d'évacuer leurs déchets de venaison ;

• **Décision n° 2020-13** : de conclure et signer un bail commercial pour le magasin et le logement d'habitation à compter du 13 novembre 2020 avec M. Didier EGEA pour la reprise de l'épicerie : Montant du loyer inchangé par rapport aux anciens locataires, à savoir 267 € pour le commerce et 556 € pour le logement.

• **Décision n° 2020-14** : de signer un devis de travaux avec l'entreprise GOMES de Magescq pour des travaux de reboisement de la parcelle 30b en pins maritimes pour un montant de 3 287.05 € TTC.

• **Décision n° 2020-15** : de signer un devis de travaux avec l'entreprise GAUJACQ Dominique de Mimbaste pour la réparation de la fissure sur un fronton du mur à gauche pour un montant de 6 792,00 € TTC.

• **Décision n° 2020-16** : de signer un devis de travaux avec l'entreprise BADETS Pascal charpentier de Mées pour la réfection des avant-toits de la mairie, de la salle des fêtes et de la boulangerie pour un montant de 5 696.40 € TTC ;

• **Décision n° 2020-17** : de signer suite aux dégâts des eaux du 3 octobre 2020, la réparation de la zinguerie et du plafond des WC de la salle des associations pour un montant de 900 € avec l'entreprise ROURE et de 1635.43 € avec l'entreprise LS ZINGUERIE de Magescq.

• **Décision n° 2020-18** : de signer la convention de partenariat pour la gestion et la conservation des Barthes communales avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). La mise en œuvre des actions s'échelonne sur les années 2020 et 2021 ; la participation pour la commune de Rivière-Saas-et-Gourby s'élève 1866 €. Le plan de gestion est réparti en 3 étapes : Diagnostic, Gestion et programmation et budget.

Délibération n°27112020 – Décision modificative n° 2

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur Etienne MOZUL Adjoint aux finances pour présenter la décision modificative n° 2. Monsieur MOZUL précise que cette modification concerne essentiellement la prise en compte de la vente du terrain de la gare (promesse d'achat signée) pour 85 000 € et du réajustement de certains comptes en fonctionnement, conformément au détail ci-dessous :

DEPENSES				RECETTES			
N° Compte	Libellé	Budget initial	Proposition	N° Compte	Libellé	Budget initial	Proposition
Fonctionnement				Fonctionnement			
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	2 000,00	7022	Coupes de bois	65 000,00	- 1 000,00
60633	Fournitures de voirie (cailloux)	3 500,00	1 500,00				
6135	Locations mobilières (nacelle)	3 000,00	500,00				
615221	Bâtiments publics (charpente, lavabos,...)	7 000,00	4 000,00				
6218	Personnel extérieur (remplacement)	6 000,00	7 000,00				
6226	Honoraires (géomètre)	2 000,00	1 000,00				
6262	Télécommunication	4 000,00	1 000,00				
6411	Personnel titulaire	205 000,00	8 000,00				
6534	Cotisations de sécurité sociale Maire	-	4 000,00				
023	Virement à la section d'investissement		- 30 000,00				
TOTAL FONCTIONNEMENT			- 1 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT			- 1 000,00
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
2184	Mobilier (chaises tables école)	-	4 500,00	021	Virement de la section fonction.		- 30 000,00
2313 201903	Aire fronton et aires jeux	101 000,00	50 500,00	024	Cession terrain gare		85 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT			55 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT			55 000,00
TOTAL GENERAL DEPENSES			54 000,00	TOTAL GENERAL RECETTES			54 000,00

Après avoir exposé la DM 2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la DM 2 à l'unanimité des membres présents.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 27112020-02 – Programme des travaux et des coupes forêt 2021

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Etienne MOZUL adjoint délégué à la forêt communale qui présente le programme des coupes de bois pour l'année 2021, programme proposé par l'Office National des Forêt (ONF).

Essence d'arbre	Nature de la coupe	N° parcelle	Volume estimé en m3	Surface En hectares
Pin maritime	Deuxième éclaircie	2	337	11.63
Pin maritime	Deuxième éclaircie	4	426	14.69
Pin maritime	Quatrième éclaircie	10	443	11.08
Pin maritime	Rase	17a	753	5.02
Pin maritime	Quatrième éclaircie	27	528	13.19
Pin maritime	Quatrième éclaircie	29	392	9.80
Pin maritime	Troisième éclaircie	39	321	8.93
Pin maritime	Première éclaircie	43a	286	11.45
TOTAL			3 486 m3	85.79

Le volume de coupe pour 2021 est estimé à 3 486 m3 sur 8 parcelles d'une surface totale de 85,79 hectares et évalué à 107 K€.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le programme de coupes pour l'année 2021.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 27112020-03 – Prolongation du contrat de travail de 6 mois pour l'agent technique ;

Le contrat de travail de Monsieur Nicolas MARCON adjoint technique arrive à expiration début décembre. Monsieur le Maire propose de le reconduire sur une période supplémentaire de 6 mois.

Monsieur Maxime CAFFRAY adjoint délégué aux travaux, explique les besoins de la commune, notamment vu la quantité de travaux à programmer, l'étendue des espaces verts à entretenir, les congés et remplacement de l'agent technique titulaire. Il précise qu'ils ne sont pas trop de 2 agents techniques pour assurer l'entretien et de plus, Monsieur Nicolas MARCON donne entièrement satisfaction sur les tâches qui lui sont confiées.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité, la prolongation de 6 mois du contrat de travail de Monsieur Nicolas MARCON.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 27112020-04 – Demande Fonds de concours à la CAGD pour le projet de réhabilitation aires fronton et jeux et places de stationnement ;

La communauté d'Agglomération du Grand Dax propose d'attribuer aux communes rurales dans le cadre de la mandature 2020-2026, un fonds de concours pour des projets d'investissement. Ce fonds de concours peut s'élever à 30 000 € maximum en fonction des projets présentés.

Monsieur le maire propose de présenter le dossier d'aménagement des aires de jeux, du fronton et des places de stationnement avec une approche plus écologique des espaces. Il rappelle les grandes lignes du projet qui étaient estimées au préalable à 280 000 € HT mais à laquelle l'étude écologique des abords estimée à 72 000 € HT est venue compléter le projet d'ensemble. La partie fronton sera probablement terminée en fin d'année 2020 et la deuxième tranche (aires de jeux et aménagement paysagé des places de stationnement) devra débuter courant deuxième semestre 2021.

Le coût global de ce projet s'élève à 352 000 € HT soit 422 000.00 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet d'aménagement de l'aire du fronton, aires de jeux et de places de stationnement et autorise le maire à signer tout document auprès de la communauté d'agglomération du Grand Dax.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 27112020-05 – Désignation d'un coordonnateur pour le conseil municipal des enfants

Suite à l'élection du conseil municipal de mars dernier, il y a lieu de renouveler le coordonnateur pour le conseil municipal des enfants. Monsieur le Maire demande aux élus qui souhaite se porter candidat.

Madame Virginie RECART propose sa candidature.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la candidature de Mme Virginie RECART en tant que coordinatrice du conseil municipal des enfants.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

■ Distribution des colis de Noël aux personnes de + de 70 ans : les ballotins seront composés de produits issus de la boulangerie, de l'épicerie et des Ets Labeyrie. La distribution par quartiers est prévue le week-end du 19 et 20 décembre 2020.

■ Monsieur le maire informe que LES VERANDAS DE TERCIS et l'ENTREPRISE GONELLE PAYSAGE ont fait poser une sculpture en fer forgé représentant des nids de cigognes à l'entrée du village sur la propriété des VERANDAS DE TERCIS ;

■ Les décorations de Noël seront installées lundi 30 novembre avec l'aide du Grand-Dax ;

■ Le règlement intérieur du conseil municipal est à l'étude et sera présenté lors du prochain conseil municipal ;

■ En raison des risques sanitaires, les vœux du maire sont à l'étude pour être présentés en vidéo.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 20 heures.

Le Maire,